

## DEETS - DEES - DEME

### Pour les inscriptions par VAE

---

Contactez le DAVA (Dispositif Académique de Validation des Acquis) aux coordonnées ci-dessous

[dava-vae@ac-nantes.fr](mailto:dava-vae@ac-nantes.fr)

DAVA

8-10 rue Général Margueritte

BP 72616 - 44326 Nantes Cedex 3

Tél. : 02 51 86 31 60 - Fax : 02 51 86 31 69

### Le Diplôme d'État d'Éducateur Technique Spécialisé (DEETS)

---

Le Diplôme d'État d'Éducateur Technique Spécialisé est un diplôme de niveau III (niveau baccalauréat + 2) qui sanctionne une formation de trois ans comportant 1200 heures d'enseignement théorique et 1960 heures (56 semaines) de formation pratique.

Le référentiel de certification est composé de quatre domaines de certification. Les trois premiers domaines comportent une épreuve terminale organisée par le recteur d'académie :

- domaine de certification 1 : épreuve orale sur les pratiques professionnelles ;
- domaine de certification 2 : présentation et soutenance d'un mémoire ;
- domaine de certification 3 : entretien à partir d'un journal d'étude clinique ;

Les domaines de certification 2, 3 et 4 comportent une évaluation organisée en cours de formation (deux pour le domaine 4). Chaque domaine de certification doit être validé séparément. Un domaine est validé lorsque le candidat obtient une note moyenne d'au moins 10 sur 20 pour ce domaine.

[❖ Présentation des épreuves](#)

### Le Diplôme d'État de Moniteur Éducateur (DEME)

---

Le Diplôme d'État de Moniteur Éducateur est un diplôme de niveau IV (niveau baccalauréat) qui sanctionne une formation de deux ans comportant 950 heures d'enseignement théorique et 980 heures (28 semaines) de formation pratique.

Le référentiel de certification est composé de quatre domaines de certification. Chacun des domaines comporte une épreuve terminale organisée par le recteur d'académie.

Les épreuves comprennent :

- domaine de certification 1 : présentation et soutenance d'une note de réflexion ;
- domaine de certification 2 : entretien avec le jury sur le parcours de formation pratique ;
- domaine de certification 3 : entretien à partir d'un dossier thématique ;
- domaine de certification 4 : épreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles.

Par ailleurs, les domaines de certification 1, 3 et 4 comportent chacun une évaluation organisée en cours de formation par les centres de formation.

Chaque domaine de certification doit être validé séparément. Un domaine est validé lorsque le candidat obtient une note moyenne d'au moins 10 sur 20 pour ce domaine.

[❖ Présentation des épreuves](#)

## Session 2019

---

Les inscriptions sont enregistrées par les centres de formation.

### Calendrier des épreuves

Epreuve	Date(s)	Coefficient	Observations
DC4-1 Epreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles	le 15 mai 2019 à 9h	Ecrit : coef 1	Ecrit - 1h30
DC1-1 Présentation et soutenance d'une note de réflexion	à déterminer	Oral : coef 1 Ecrit : coef 1*	Oral - 20 minutes
DC2 Entretien portant sur la formation pratique	à déterminer	Oral : coef 1 Ecrit : coef 1*	Oral - 30 minutes
DC3-1 Entretien à partir d'un dossier thématique	à déterminer	Oral : coef 1 Ecrit : coef 1*	Oral - 20 minutes

\* note attribuée avant l'audition du candidat

## Le Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé (DEES)

---

Le DEES est un diplôme de niveau III (niveau baccalauréat + 2) qui sanctionne une formation de trois ans comportant 1450 heures d'enseignement théorique et 2100 heures (60 semaines) de formation pratique. Le référentiel de certification est composé de quatre domaines de certification. Chacun des domaines comporte une épreuve terminale organisée par le recteur d'académie :

- domaine de certification 1 : entretien sur les pratiques professionnelles ;
- domaine de certification 2 : présentation et soutenance d'un mémoire ;
- domaine de certification 3 : entretien à partir d'un journal d'étude clinique ;
- domaine de certification 4 : épreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles.

Par ailleurs, les domaines de certification 2, 3 et 4 comportent une évaluation organisée en cours de formation.

Chaque domaine de certification doit être validé séparément. Pour valider chacun des domaines 1, 2 et 4, le candidat doit obtenir une note moyenne d'au moins 10 sur 20 pour ce domaine. Pour valider le domaine de certification 3 "communication professionnelle en travail social", le candidat doit avoir validé chacune des parties "travail en équipe pluri-professionnelle" et "coordination".

[❖ Présentation des épreuves DEES](#)

## Session 2019

---

Les inscriptions sont enregistrées pas les centres de formation.

### Calendrier des épreuves

Epreuve	Date(s)	Coefficient	Observations
DC4-1 Epreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles	le 15 mai 2019 à 13h30	Ecrit : coef 2	Ecrit - 4h
DC1 Pratiques professionnelles	à déterminer	Oral : coef 1 Dossier + évaluations : coef 1	Oral - 30 minutes
DC2-2 Présentation et soutenance d'un mémoire	à déterminer	Oral : coef 1 Ecrit : coef 1*	Oral - 30 minutes
DC3-1 Entretien à partir d'un journal d'étude clinique	à déterminer	Oral : coef 1 Ecrit : coef 1*	Oral - 30 minutes

\* note attribuée avant l'audition du candidat

M.A.J. le 07/12/2018

**Dans cette rubrique**

---

- [Publication des résultats](#)

Rectorat de Nantes  
4, rue de la Houssinière  
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03  
Tél. 02 40 37 37 37